

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné Haffide BOULAKRAS, directeur adjoint, chargé de l'intérim des fonctions de directeur de l'École nationale de la magistrature,

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié, relatif à l'École nationale de la magistrature ;

VU le décret en date du 1^{er} décembre 2022 portant détachement de Monsieur Julien HEUTY auprès de l'École nationale de la magistrature afin d'exercer les fonctions de sous-directeur des stages à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

VU l'arrêté du 7 octobre 2026 portant attribution de fonctions du directeur de l'École nationale de la magistrature;

Déclare donner, à compter du 9 octobre 2026, délégation de signature à Monsieur Julien HEUTY, sous-directeur des stages de l'École nationale de la magistrature pour signer de façon permanente :

- les actes et pièces relatifs aux déplacements et missions notamment ordres de mission, autorisation d'utiliser le véhicule personnel, états de frais, certificats divers,
- les certificats administratifs et attestations diverses (dont service fait et état des indemnités allouées au personnel enseignant),
- les bons de commande, contrats ou conventions relatifs aux actions du département des stages dans la limite de 10 000 euros TTC (le directeur de l'ENM et la secrétaire générale seront informés de la signature de ces actes) ainsi que la validation des engagements juridiques correspondants.

Pour signer en cas d'empêchement de la directrice adjointe en charge des recrutements, de la formation initiale et de la recherche, les actes relatifs à la vie administrative et pédagogique relevant de ses compétences, à l'exception des contrats, conventions et marchés non visés au paragraphe précédent.

Pour signer, pendant les absences ou en cas d'empêchement du sous-directeur des études, les actes relevant de la délégation de signature de celui-ci.

Pour signer, pendant les absences ou en cas d'empêchement du sous-directeur des recrutements et de la validation des compétences, les actes relevant de la délégation de signature de celui-ci.

Fait à Bordeaux, le 9 octobre 2026

LE MANDATAIRE,

Julien HEUTY



LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA
MAGISTRATURE PAR INTÉRIM,

Haffide BOULAKRAS



Siège

Direction, Recrutements, Formation initiale et
Recherche, Secrétariat général
10, rue des Frères Bonie - 33080 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 00 10 10 - Fax : 05 56 00 10 99
www.enm.justice.fr

Antenne parisienne

Direction, Formation continue, Formations professionnelles
spécialisées, Département international
8, rue Chanoinesse - entrée : 3 ter, quai aux Fleurs - 75004 Paris
Tél : 01 44 41 88 20 - Fax : 01 44 41 88 21